



INSTITUT SAINT JOSEPH

Ecole • Collège • Lycée • Enseignement supérieur

Etablissement privé catholique sous contrat d'association avec l'Etat

Rentrée scolaire 2023/2024

Organisation pédagogique de la rentrée :

MATERNELLES 1 PS Mme CIAIS Chloé, M NEYRINCK Christophe et Mme FLACHE Karine

MATERNELLES 2 MS/GS Mme BELFIORI Joëlle et Mme BEAUSSART Emilie

MATERNELLES 3 MS/GS Mme NEYRINCK Aurélie et Mme TAURELLI Paola

C.P Mme PATIN Frédérique

CE1 Mme SERVAIS Charlotte

CE2 Mme VOLA Anne Marie

CM1 Mme MANCA Nathalie

CM2 Mme BUIGUES Catherine et M PETITJEAN Eric

Le soutien scolaire dans notre établissement

L'Activité Pédagogique Complémentaire (APC) sera proposée aux élèves par les enseignant(e)s. (Les jours et horaires vous seront précisés selon le niveau de classe.)

Les activités sportives dans le cadre scolaire

Nous poursuivons notre partenariat avec Mathieu DAMIANO pour un projet sur « l'estime de soi » par la pratique du Taekwondo, de la Petite Section au CM2 (10 séances annuelles), ainsi que par la pratique du sport à l'école.

Les activités périscolaires

Nous continuerons à vous proposer des activités périscolaires le soir de 16h15 à 17h15, ou entre 11h30 et 13h00. (Les inscriptions se feront courant septembre lors de la présentation des différentes activités proposées.)

Permanence du bureau de l'association des parents d'élèves (APEL)

Le bureau de l'APEL organise une permanence dans l'établissement, une après-midi par semaine, le jour vous sera confirmé dès la rentrée.

Goûter

Les goûters à l'école ne sont pas autorisés. Ils sont inutiles car la cantine est à 11h30 et les sorties à 16h ou 16h05. Toutefois, les enfants qui restent à l'étude, en APC, à la garderie, ou qui pratiquent une activité périscolaire ont en revanche la permission d'apporter un goûter pour 16h.